



Réunion du 25 Septembre 2023

**Président** : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79

**Présents** : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

### COURRIERS DES CLUBS

AS LA CHAUMIERE : concerne la coupe Valeyre/Léger. Vous n'êtes pas engagé dans cette coupe. Les modifications des règlements de cette coupe paraîtront prochainement sur le site du District. Noté.

SORBIERS LA TALAUDIÈRE : erreur de résultat. Noté.

US ECOTAY MOINGT : concerne le stade de votre équipe en D2 pour les matchs à domicile. Noté.

FOREZ DONZY FINERBAL : concerne la coupe Valeyre/Léger. Vous êtes exempt de ce tour. Noté.

AF PAYS DE COISE : concerne la rencontre du 08/10/2023 en D3. Noté.

AITSY Jamaa : concerne le problème de FMI du 24/09/2023. Noté.

AF PAYS DE COISE : concerne le problème de FMI et le résultat du match en D3 du 24/09/2023. Noté.

LIGNON FOOTBALL COUZAN : attribution des terrains pour vos équipes à domicile. Noté.

FC ST ETIENNE : demande de terrain et vestiaires pour le samedi 30/09/2023. Noté.

### MODIFICATIONS DES MATCHS

Le match de coupe Valeyre/Léger n°27206992 du 01/10/2023 : **OLYMPIQUE DU FOREZ - FIRMINY**, se jouera à 14h30 sur le terrain des **Ragats à SAINT GEORGES HTE VILLE** au lieu de Lezigneux. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match de coupe Valeyre/Léger n°27206980 du 01/10/2023 : **ST ETIENNE PORTUGAIS - ST PAUL EN JAREZ** se jouera à 14h30 sur le terrain de **Janon 1 à Terrenoire** au lieu de Méons pour cause de coupe du Monde de rugby. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match de coupe Valeyre/Léger n°27206995 du 01/10/2023 : **ONDAINE - SORBIERS TALAUDIÈRE** se jouera à 14h30 sur le terrain de **Buffard à UNIEUX** au lieu de Dorian à Fraisses. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match de coupe Valeyre/Léger n°27206986 du 01/10/2023 : **GENILAC - PAYS DE COISE** est annulé suite à une erreur administrative. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

### MODIFICATIONS DES TERRAINS ET DE L' HORAIRE

Tous les clubs de **D2 poule B** sont priés de prendre note que l'équipe de **ASA CHAMBON 2** jouera tous ces matchs à domicile le **dimanche à 13h00** sur le complexe sportif de Gaffard 2 au Chambon Feugerolles jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de **D4 poule F** sont priés de prendre note que l'équipe de **OLYMPIQUE DU FOREZ 1** jouera tous ces matchs à domicile à **15h00** sur le complexe sportif de St Georges Hauteville jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de **D1 et D3 poule D** sont priés de prendre note que les équipes de **L'HORME 1 et 2** joueront tous leurs matchs à domicile sur le complexe sportif de l'Horme, sur le terrain herbe pour l'équipe de D1 et sur le synthétique pour l'équipe de D3 jusqu'à la fin de la saison.

### ERRATUM

Tous les clubs de D3 poule C et D4 poule E sont priés de prendre note que les équipes de **BONSON / ST CYPRIEN 1 et 2** joueront tous leurs matchs à domicile sur le complexe sportif François LEGILLON à BONSON jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D2 poule A et D4 poule D sont priés de prendre note que les équipes de **TORANCHE 1 et 2** joueront tous leurs matchs à domicile le samedi à 18h30 sur le complexe sportif Barthélémy GUILLET à ST LAURENT LA CONCHE jusqu'à la fin de la saison.

### RAPPEL AUX CLUBS



SAISON 2023 / 2024

**SENIORS**

*District de la Loire*

*Tél : 04-77-92-28-75*

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

**Tous les clubs de la D2 poule A** sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de **ST ROMAIN LE PUY** se dérouleront le **Dimanche à 15h00 sur le terrain herbe jusqu'au 31 Décembre 2023**, (au lieu du samedi soir), suite à une interdiction du terrain synthétique.